



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-017

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 13
Votants 17

L'an deux mille vingt six,
le trente mars,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : **24 mars 2026**

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire.

Madame Hakima HENDOU et Messieurs Jean-Claude MARTINEZ, Marc SAUVAGEON, Adjoints.

Mesdames Valérie BEGUELAL (arrivée à 19h08, absente pour ce vote), Aline CAO, Geneviève COTTIN, Amandine FLAMAND, Adeline GUILBERT, Florence RICHARD et Messieurs Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD, Jean MASSONI, Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Alexandre BARBOSA, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Patrick BURTIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean MASSONI, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Audrey SUAU, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale ; Madame Sophie BEGUELAL, Conseillère Municipale.

Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.

OBJET :

COMPTE-RENDU SELON L'ARTICLE L.2122-23 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions dont le détail suit, prises en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

Droit de préemption

- Monsieur Tanguy BEREZYIAT : parcelle A233; 48, rue de la Levée ; appartement de 113,63 m².

Le Conseil Municipal,

RENONCE À SON DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN.

Reçu en Préfecture le
- 3 AVR. 2026

Certifié exécutoire le
- 3 AVR. 2026

Publié ou notifié le

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 31 mars 2026

Pour copie conforme, en mairie le 1^{er} avril 2026

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Le Maire
Jacques DOUSSOT